



## ***Parrains et Marraines : FO s'interroge***

**Liminaire CSE siège des 15 et 16 juin 2022**

---

Comme toutes les autres organisations syndicales, Force Ouvrière se préoccupe bien entendu de tous les aspects de la vie de l'entreprise dès lors qu'ils ont une conséquence sur les conditions de travail, la sécurité et le bien-être de l'ensemble des collaborateurs.

A cet égard, nous souhaiterions d'ores et déjà mettre en exergue et attirer l'attention sur un point qui sera abordé aujourd'hui : celui des *Parrains et Marraines* qui a d'autant plus suscité des interrogations que le caractère totalement officieux de ce comité rend difficile l'évaluation de son activité.

Au-delà de la mission tout à fait louable qu'il s'est donné, à savoir l'encadrement et le soutien – tant professionnel que moral – des jeunes arrivants à la rédaction, le groupe des *Parrains et Marraines* n'aurait-il pas été l'objet d'une dérive, plus ou moins bien contrôlée, en prenant l'initiative de mener des enquêtes sur des comportements auxquels auraient été confrontés les jeunes stagiaires ou alternants, en sollicitant des témoignages auprès de ces nouveaux arrivés, en menant des enquêtes sur les salariés ainsi mis en cause en dehors de tout cadre légal relatif au droit du travail ?

Cette présentation pourrait paraître infondée ou exagérée, mais elle s'appuie sur plusieurs incidents qui nous ont été rapportés directement par différents salariés.

Il ne vous a pas échappé que nous avons formulé cette présentation sous la forme interrogative, précisément par ce que nous manquons d'éléments sur l'activité réelle de ce comité et sur ce qu'en connaît la direction.

C'est pourquoi les réponses qui nous seront apportées nous paraissent très importantes.

Car il semble que cette activité mal définie des *Parrains et Marraines* n'aurait pas été sans conséquences pour certains salariés qui ont été mis en cause ou même sanctionnés (parfois durement).

**Nous ne savons pas ce qu'il en est réellement...** Mais c'est en tout cas ce qui se dit dans les couloirs de la maison.

Et cela ne contribue pas à l'établissement d'un climat de travail serein.

**Autant vous dire que Force Ouvrière – et aussi, nous le croyons, les autres organisations syndicales présentes – seront très attentives aux réponses et éclaircissement qui nous seront donnés aujourd'hui.**

Paris, le 15 mai 2022.